

Et bien que des noms aient circulé pour succéder à Spike Lee, le choix de l'acteur français qui a été récompensé en 2015 pour son rôle dans LA LOI DU MARCHÉ, apparaît autant judicieux que mérité. Le Délégué Général, Thierry Frémaux, a justifié ce choix tardif en assurant que « *Tous les artistes travaillent* ».

4 femmes de caractère...

Vincent Lindon a présenté 9 films en Compétition à Cannes dont en 2021, le fameux TITANE de Julia Ducournau qui a valu à cette réalisatrice courageuse et originale, une Palme d'Or. Donc, c'est presque une continuité pour le Festival qui lui a adjoint 4 femmes et 4 hommes pour respecter la parité. Côté féminin, il y aura du caractère avec **Noomi Rapace** révélée dans la série MILLENIUM, **Rebecca Hall** vue dans THE TOWN, **Jasmine Trinca** qui a joué dans le film de Nanni Moretti, LA CHAMBRE DU FILS qui a valu à son auteur, une Palme d'Or en 2001, et l'actrice Indienne, **Deepika Padukone**, une immense star dans son pays et qui a été répertoriée parmi l'une des 100 personnalités les plus influentes de la planète.

Asghar Farhadi et les autres

En face, les 4 hommes sont autant de réalisateurs avec tout d'abord, l'Iranien **Asghar Farhadi** qui avec UN HÉROS a remporté l'an passé, le Grand Prix du 74^e Festival de Cannes, une récompense méritée. Il a décroché aussi 2 Oscars du Meilleur Film étranger pour UNE SÉPARATION en 2011 et LE CLIENT en 2016, film primé à Cannes d'un Prix du Meilleur Scénario et du Meilleur Acteur. Bérénice Bejo pour LE PASSÉ avait également reçu cette distinction lors du Festival de Cannes 2013. Face à ce « monstre », les autres font pâle figure. Tout d'abord, il y a le Norvégien, **Joachim Trier**, avait proposé l'excellent JULIE (en 12 chapitres) en 2021, Prix de la Meilleure Actrice, puis l'Américain, **Jeff Nichols**, qui a présenté trois films à Cannes, TAKE SHELTER, Grand Prix de la Semaine de la Critique en 2011 et deux autres en Compétition Officielle, MUD en 2012 et LOVING en 2016. Enfin, le dernier, **Ladj Ly** qui a réalisé LES MISÉRABLES, Prix du Jury en 2021 au Festival de Cannes, est plus controversé. Son nom a été cité dans différentes affaires judiciaires dont en 2020, le détournement de 200 000 euros de son association, dénoncé par Tracfin et pour lequel il a toujours clamé son innocence.

« Prendre soin des films de l'avenir »

Il appartiendra donc à **Vincent Lindon** de trouver une cohérence dans ce groupe hétéroclite et le meilleur palmarès possible. Il s'est dit très honoré et très fier de se voir confier une telle tâche, « très lourde » aussi. Il a déclaré : « *Avec mon Jury, nous nous efforcerons de prendre soin au mieux des films de l'avenir, qui portent tous un même espoir secret, de courage, de loyauté et de liberté ; dont la mission est d'émouvoir le plus grand*

nombre de femmes et d'hommes en leur parlant de leurs blessures et de leurs joies communes. La culture aide l'âme humaine à s'élever et à espérer pour demain ». Avec ses choix courageux, audacieux, et éclectiques, Vincent Lindon couvre un large panel de réalisateurs et de sujets. Nul doute qu'il saura avec l'émotion qui le caractérise, prendre les bonnes et justes décisions dans l'intérêt des films, de leurs auteurs, et du public.

Pascal Gaymard

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)

Prénom ou nom complet

Email

En continuant, vous acceptez la politique de confidentialité